

ATROCITÉ ET VÉRITÉ

L'une des fonctions de l'atrocité sciemment commise est d'empêcher de penser. Le terrorisme veut stupéfier la libre opinion. Le crime contre l'humanité, lui, veut la mort sans phrases. Mais il a besoin, au moins un temps, de masquer la vérité sur son projet, qui risquerait sinon d'être gêné. De l'Algérie aux Grands Lacs africains, le regain de l'atrocité et des crimes contre l'humanité, parfois en des mixtes peu déchiffrables, nous tend donc ses pièges : l'affolement de la pensée, l'escamotage de la vérité.

À propos de l'Algérie, le vif débat franco-français entre « éradicateurs » et « dialoguistes » n'évite pas ces pièges. Qu'il y ait débat montre certes une moindre indifférence. Mais, par delà le déclamatoire, l'examen de ce que nous pouvons faire, le choix de ce que nous devons faire ou ne pas faire - nous surtout l'ancienne métropole - demandent trop d'intelligence politique pour bazarder le minimum prérequis : savoir et comprendre un peu ce qui se passe.

N'en déplaise à ceux pour qui l'atrocité

dessine elle-même la réponse, la question « Qui tue ? », dans toute son étendue, demeure incontournable. Elle ne peut être interdite sous la sommation : pour ou contre le régime d'Alger.

Comme le montre Robert Badinter, on est passé en Algérie au stade du crime contre l'humanité. Ce qui nous renvoie à la question de L'État criminel¹, ou de l'organisation politique qui conçoit et porte le crime. Un serial killer, un psychopathe genre Unabomber ne commettent pas, seuls, un crime contre l'humanité. Ni un groupuscule isolé. Si les GIA ne sont que des groupes épars de jeunes adultes mi-illuminés, mi-gangstérisés, on en viendra vite à bout. Mais parce qu'ils sont cela, il est évident qu'ils sont manipulables, et largement manipulés. Par qui, c'est toute la question.

Par une internationale islamiste ? Par le Front islamique du salut (FIS) ? Par des clans branchés sur le pouvoir actuel, cherchant à préserver ou étendre leur emprise ? La première hypothèse n'est guère soutenue, et le FIS officiel paraît très affaibli. Il se trouve de surcroît que la plupart des victimes de l'orgie meurtrière sont plutôt ses sympathisants.

Restent donc trois pistes, avec de possibles mixages : l'absence d'organisation conceptrice, ce qui conduirait à un diagnostic « rassurant », le passage progressif au crime de droit commun par dépérissement idéologique ; un FIS-bis, souterrain, qu'il serait urgent d'identifier, repérer, cartographier jusqu'en ses connexions internationales ; le jeu pervers de certaines franges du pouvoir.

Il est évident que les discours et l'attitude de la France, de l'Europe, de la « communauté internationale », devraient considérablement différer selon la réponse. Nous ne prétendons pas ici l'apporter. Suffisamment de témoignages inquiétants ou troublants ont été produits dans la presse étrangère ou par les organisations de défense des droits de l'homme pour qu'on ne puisse exclure totalement la troisième réponse. Le doute est installé, que seul pourrait lever une enquête internationale.

Le gouvernement algérien la refuse, préférant abuser de l'argument d'autorité. Il ne sert pas la cause qu'il prétend défendre. Car il est évident que si se confirmaient l'une ou l'autre des deux premières hypothèses - une épidémie de criminalité locale suifée d'idéologie ou une entreprise organisée de crime contre l'humanité -, il bénéficierait d'un soutien international sans retenue.

Bernard-Henri Lévy (Le Monde, 8-9/01/1998) ne « parvient pas à croire » à la troisième hypothèse, oscillant entre la première et la seconde. Au terme de son enquête, il s'interroge cependant sur un autre aspect du problème de l'État. Car la question n'est pas seulement : « Qui tue ? », mais : « Qui organise le combat contre les tueurs, et comment ? ». Et là, tout le monde convient que la junte algérienne a une manière très sélective de protéger la population, qu'il multiplie les haines féroces en systématisant la torture, et qu'on ne voit jamais arrêtés ni jugés les auteurs des massacres.

Tellement d'incompétence sécuritaire et politique est-il seulement accidentel ? À supposer même que l'assemblage clanique qui gouverne le pays n'ait aucun lien avec les GIA, il est clair que leur surrection est le fruit pourri d'un mode de « gouvernement ». Les folies désespérées que suscite le régime sont à la mesure du mépris qu'il affiche envers son propre peuple.

Résumons, dans un ordre croissant de difficulté : il faut dénoncer les massacreurs ; aider à les combattre ; savoir qui les anime, les arme et les soutient ; en tout cela, décourager la reconduction du système de pouvoir qui génère tant d'horreur. Il n'y a pas de raccourci.

Il nous faut passer de l'Algérie aux Grands Lacs. Si, en plusieurs régions d'Afrique, des signaux de paix s'allument (cf. Bons Points), ailleurs, décidément, « l'horreur nous pend au visage », comme disait François Mitterrand en avril 1994, au début du génocide rwandais. Quelques mois plus tard, il nuancera en privé : « Dans ces pays-là, un génocide c'est pas trop important ».

Ce propos est extrait d'une série de quatre articles, France-Rwanda, publiés par Patrick de Saint-Exupéry dans Le Figaro (12-15/01/1998), un siècle après le J'accuse de Zola. L'ancien Président est loin d'être le seul accusé. Avec de nouveaux témoignages et documents, le journaliste confirme ce que nous écrivons ici depuis bientôt quatre ans : la France a choisi le camp du génocide, elle l'a armé et a reçu ses meneurs plusieurs mois après l'évidence du crime absolu.

Comme les adeptes de cette solution finale sont toujours en pleine activité, il faut en reparler. Mais il est évident qu'aucune parole crédible de la France ne sera entendue sur la question, aucune de ses initiatives ne sera acceptée tant que sera étouffé ce J'accuse, déniée cette complicité majeure, et ainsi encouragé à la face du monde un négationnisme mortifère.

On s'excuse de le rabâcher : la « patrie des droits de l'homme » ne pourra plus rien dire sur ces droits si elle fuit à ce point ses propres responsabilités, jusqu'à saboter la création ou le fonctionnement de toute instance de sanction du crime contre l'humanité. Le Sénat belge a mené son enquête sur le drame rwandais : face à la vérité, sommes-nous moins courageux que les Belges ? Ou plus prisonniers qu'eux de la sclérose de nos institutions ?

Ainsi donc, protégé de la déroute par l'opération Turquoise, le camp du génocide (militaires, miliciens, administrateurs, idéologues) a pu se réorganiser, dans l'Est du Zaïre et en diverses capitales africaines ou occidentales. Rackettant l'aide internationale aux réfugiés, recrutant dans les camps de nouvelles troupes, il n'a été qu'à demi-défait voici un an lors de la guerre du Zaïre - où il s'est trouvé de nouveau l'allié de la France. Il a aidé l'ami Sassou Nguesso à reconquérir le Congo. Associé à des

restes de la Garde présidentielle de Mobutu et à plusieurs groupes rebelles de la région (Angola, Burundi, Kivu, etc.), il a recommencé à massacrer les Tutsis au Rwanda. Les tracts qu'il distribue en cette occasion ne laissent aucun doute sur la continuité du projet génocidaire.

Cette continuité fait d'autant moins « problème » que le génocide de 1994 est nié en tant que tel, ramené à un accès de fureur populaire (malheureusement inextinguible). La thèse fait partie du catéchisme enseigné à la population hutue par une curieuse alliance de la machette et du goupillon², bénie par le pays de Voltaire et de la Révolution.

Puisque des débats similaires se développent sur les tragédies rwandaise et algérienne, mettant parfois aux prises les mêmes personnes ou organisations, il n'est pas inutile de distinguer les situations.

Première différence : au Rwanda, l'idéologie génocidaire est là, le projet génocidaire est certain, il a été en partie exécuté. Deuxième différence : l'État algérien est en place depuis 40 ans, tenu par les mêmes clans ; au Rwanda, emporté par les génocidaires qui s'en étaient emparés, l'État a été détruit, laissant la société en morceaux.

Ressemblance : les militaires qui encadrent le gouvernement rwandais sont tentés par les mêmes dérives que leurs homologues algériens, la prédation et la fuite en avant dans la répression, au risque de s'aliéner une partie de la population. Dans le Nord-Ouest du pays notamment, fief du clan Habyarimana et bastion du Hutu power.

On va vers les pires escalades si le tout-militaire l'emporte sur les perspectives politiques (cf. Aldo Ajello, Ils ont dit), comme cela s'est passé dans la chasse aux réfugiés hutus du Zaïre. Ce pire n'est pas certain si on aide les Rwandais qui veulent sauver leur pays (il y en a beaucoup, à tous les niveaux) à étendre les espaces de reconstruction civile en chantier : l'économie, l'éducation, la santé, la justice, ... L'argent manque.

Mais c'est condamner le Rwanda que d'appeler seulement « groupes armés » ceux qui ont relancé l'extermination des « cancrelats », et de laisser les Tutsis seuls à combattre sur un double front : pour la vérité de ce qui leur est advenu, contre le révisionnisme assourdissant ; pour leur survie, dos au mur, contre ceux qui sont obsédés à les éliminer. Il n'y aura pas de progrès dans le partage du pouvoir si la communauté internationale, qui a abandonné les Tutsis au cœur de la tragédie, n'assume pas davantage la légitimité de ce double combat. Il sera d'autant moins agressif qu'il sera respecté.

Malgré toute l'horreur subie, ni l'Algérie ni son peuple ne sont menacés dans leur identité et leur survie comme le sont aujourd'hui le Rwanda et les Rwandais. Plus intense encore devrait être le questionnement de ceux qui croient en l'homme et cherchent la vérité : « qui génocide ? », « qui organise le combat contre les génociteurs, et comment ? ». Enfin, « qui aide matériellement et financièrement la mouvance génocidaire, qui justifie intellectuellement ou religieusement sa remise au "travail" ? ».

1. Titre de l'ouvrage d'Yves Ternon, seule (et excellente) synthèse disponible en français sur la problématique du génocide. Le Seuil, 1995.

2. À cet égard, les débats internes à l'Église catholique, omniprésente au Rwanda, sont très importants. Le 12 décembre l'épiscopat rwandais a supplié les « individus et groupes armés qui sont à l'origine de ces affrontements » de « renoncer à la logique de guerre ».

SALVES

J'accuse

Lors de l'opération Turquoise (1994) et de la guerre du Zaïre (1996), Patrick de Saint-Exupéry signa dans *Le Figaro* d'exceptionnels reportages. Ce n'est sans doute pas par hasard s'il a commencé le 12 janvier 1998 - cent ans après le *J'accuse* de Zola - la publication d'une série de quatre articles sur la responsabilité de la France dans le génocide rwandais.

Un pavé dans la mare, et un formidable travail, qu'il n'est pas possible de résumer ici. Parmi les révélations, notons le contact prolongé entre le général Jean-Pierre Huchon, chef de la Mission militaire de coopération, et le lieutenant-colonel rwandais Cyprien Kayumba, chargé des achats d'armes du camp génocidaire au moins jusqu'au 18 juillet 1994 (15 semaines après le début des massacres).

Basé à Paris, Kayumba s'est rendu notamment au Caire et à Tripoli. Grâce à deux sociétés, dont une française, DYL-Invest, il a acheté et livré quelque 28 millions de FF d'armements. Le patron de DYL-Invest, Dominique Lemonnier, a mis en cause l'État français, à la suite d'un litige financier avec un autre prestataire du *Hutu power*, Paul Barril. Il est mort peu après d'une crise cardiaque, en sortant d'un déjeuner d'affaires à Annecy.

Pourquoi *Le Figaro* a-t-il publié ce *J'accuse* ? Pas seulement pour se racheter, un siècle plus tard, de son attitude durant l'affaire Dreyfus ! Il semble, dans le contexte des tensions avec les Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda (cf. *Billets* n° 53 et 54), que nombre de militaires en aient assez de porter le chapeau des criminelles erreurs du pouvoir politique. En contribuant à limiter et situer sa propre part de responsabilité, l'armée cherche à sauver son honneur.

Les politiques ne s'empressent pas d'en faire autant. La presse ne les y pousse pas. *Le Monde* se garde bien d'élargir la brèche, ni de trop explorer les démentis acrobatiques du Quai d'Orsay. Quant à *Libération*, il continue de déployer sur le sujet un épais brouillard (13/01/1998) - après avoir publié la veille un cahier spécial sur *J'accuse*. Le courage reste rétrospectif.

Et maintenant ?

Qui arme et ravitaille le *Hutu power* dans son attaque du Nord-Ouest rwandais ? Les parachutages se produisent au Nord-Est du Congo-Kinshasa, le long de la frontière ougandaise et non loin du Soudan, d'où décollent les avions.

On comprend bien pourquoi le Soudan de Tourabi, allié de la Françafrique, facilite les opérations des ennemis de ses ennemis (les alliés de Museveni). Leur passion génocidaire n'est pas de nature à troubler le régime de Khartoum. Mais celui-ci est toujours au bord de la faillite.

On observera seulement qu'il lui reste deux très riches soutiens dans la région, Qatar et les Émirats arabes unis. Comme par hasard, ces deux pays sont étroitement liés à la France, par des accords de Défense sans équivalent...

Quant à l'organisation militaire du *Hutu power*, elle a changé, selon un témoin de Bukavu : « Ce ne sont plus les officiers nommés par Habyarimana, les Kabiligi, etc., qui commandent, mais de jeunes officiers qui ont vécu dans les camps de réfugiés » (*La Libre Belgique*, 12/12/1997).

Bas Congo

Dans le processus passablement chaotique de l'émergence d'un Congo post-mobutiste, il faut signaler deux mauvaises nouvelles : l'ascension du cousin de Kabila, Gaëtan Kakudji ; et le report, 48 heures seulement avant son ouverture, de la Conférence de la reconstruction qui aurait pu permettre un réamorçage du débat politique.

Cela n'augure pas d'une sortie par le haut des autres maux déjà connus : emprisonnement et maltraitance de ceux qui enfreignent l'interdiction des partis politiques, exacerbation ethniste au Kivu, blocage continu de la commission d'enquête des Nations unies sur les massacres de réfugiés. Entre autres.

Kakudji représente le versant le plus obtus du kabilisme. Promu ministre de l'Intérieur, il hérite de la préparation des « élections ». Il fixera le niveau des libertés publiques. Ceux qui veulent décoincer le Congo vont avoir fort à faire. Et un Congo mal mené ne pourra que laisser s'aggraver la situation explosive du Kivu, sa province orientale, frontalière du Rwanda et du Burundi.

Pius

La nouvelle édition du régime Biya, issue d'un scrutin présidentiel caviardé, tente de conforter son monopole sur l'expression politique camerounaise en soufflant le chaud et le froid.

D'un côté, le pouvoir négocie avec le principal parti d'opposition, le SDF de John Fru Ndi (démoralisé par ses vaines offensives contre un régime bunkérisé, dont Paris et Elf assurent les arrières financiers, militaires et policiers).

De l'autre, il embastille le 22 décembre le journaliste le plus réputé du pays, Pius Njawe, directeur du *Messenger*.

Plus que l'imbécillité de cette mesure, couronnée par une condamnation à deux ans de prison, le motif de cette arrestation est révélateur des fissures du système. *Le Messenger* a seulement fait état d'un léger malaise (cardiaque ?) de Paul Biya, assistant à un match de football. Autrement dit, le régime se sent si fragile que le seul rappel de la faiblesse humaine de son chef est une atteinte à la sûreté nationale. Où raisonne-t-on encore ainsi, hors la sinistre Corée du nord ? Courage, Pius, ils sont trop... !

Déby à la baisse

À l'autre bout du futur pipe-line tchado-camerounais, le tyran tchadien Idriss Déby doit en rabattre. La campagne civique internationale contre ses projets de prédation pétrolière (cf. *Billets* n° 50 et 51) va peut-être réussir à en écarter les financements les plus avantageux : les prêts de l'AID, une filiale de la Banque mondiale vouée à la lutte contre la pauvreté. Il y a plus pauvre au Tchad que le clan Déby.

Défausse

Nous avons signalé la plainte épineuse de l'ex-Président Pascal Lissouba, le vaincu de la guerre civile du Congo-Brazzaville. Auprès du Tribunal de grande instance de Paris, il a attaqué Elf pour complicité d'homicides (5 000 à 15 000 civils) et association de malfaiteurs. Il accuse Elf d'avoir sponsorisé l'insurrection ourdie de longue date par son rival Sassou Nguesso, qui y aurait investi plus de 100 millions de dollars. À l'appui, il diffuse des documents montrant l'implication d'Elf dans cette entreprise de déstabilisation (*Réseau Voltaire*, n° 150). Le parquet de Paris s'est beaucoup employé à qualifier d'irrecevable une telle plainte...

Pour faire bonne mesure, le nouveau pouvoir mis en place par Sassou voudrait faire juger Lissouba pour « génocide ». Rien que ça ! À Brazzaville, on ne craint pas plus l'hyperbole que les oboles. Le nouveau régime n'hésite pas, en même temps, à s'afficher avec d'authentiques génocidaires, cette part du *Hutu power* rwandais, commandée par le général Augustin Bizimungu, qui l'a aidé dans sa reconquête du pays. Elle y prend désormais ses aises.

Sassou, lui, est plus qu'à l'aise. Vainqueur d'un sanglant combat milicien, promu maréchal à l'instar de son ancien voisin Mobutu, il a été convié à l'Élysée le 20 décembre, pour un repas en tête à tête avec son vieil ami Chirac. L'influent Omar Bongo s'est entremis pour son beau-père Denis : il a su convaincre Jospin de recevoir Sassou à Matignon. Entre-temps, le beau Denis aura vu défiler dans sa suite de l'hôtel Crillon presque tout le casting de nos *Billets* : Vincent Bolloré, Robert Feliciaggi, Philippe Jaffré, Jean-Marie Messier, Jean-Christophe Mitterrand, Charles Pasqua, Guy Penne, Fernand Wibaux, etc.

Le tout sous la haute protection des hommes de main de Paul Barril... (*Canard enchaîné*, 31/12/1997 ; *La Lettre du Continent*, 01/01/1998).

Alerte en Corée du Nord !

Quittons un instant l'Afrique...

Pour toute une série de raisons climatiques, économiques et politiques, la situation alimentaire en Corée du nord est infiniment plus grave qu'on ne l'imagine. Depuis que la famine a commencé en 1994, on estime à un million au minimum le nombre des victimes, et plus probablement deux. La grande majorité de la population, longuement sous-alimentée, est devenue extrêmement vulnérable. Or il manque cette année la moitié du minimum de calories nécessaires aux 22 millions de Nord-Coréens.

La situation évoque de plus en plus la grande famine de Mao. Un représentant américain, Tony Hall, estime « entre six et huit millions » le nombre de personnes qui pourraient mourir. Même si cette prévision devait être excessive, nous ne pouvons sans rien faire laisser advenir ne fût-ce que le dixième ! Il faudrait probablement tripler l'aide d'un million de tonnes de vivres prévue par le Programme alimentaire mondial.

La mise en œuvre est politiquement délicate. Certains prônent même une relative inaction pour hâter la chute d'un régime ubuesque. N'avons-nous rien de mieux à imaginer ?

(Informations complémentaires à *Survie*).

Elf protection

La Tour Elf est décidément bien gardée. La Suisse a délivré un permis de séjour à Alfred Sirven, pourtant « recherché » par la police française. Il s'agit du plus sulfureux témoin des affaires explorées par la juge Joly : une « Exploration-Production », comme on dit à la Tour, bien peu compatible avec la prolongation du S'Elf service françafricain.

Le savoir-faire corrupteur d'Elf avait été mis à profit jusque dans une vente mirobolante de frégates à Taiwan (*Billets* n° 53-54). L'affaire serrait de près le président du Conseil constitutionnel Roland Dumas et son amie Christine Deviers-Joncour.

Heureusement pour la Constitution, le parquet a trouvé le moyen d'annuler les pièces les plus explicites du dossier (*Libération*, 20/01/1998).

IBM 1998

L'un des derniers chouchous de Foccart, le général-président nigérien Ibrahim Baré Maïnassara (IBM), se devait d'étréner 1998 comme il a cravaché l'année 1997 : en étrillant l'opposition, qui représente au moins 80 % du suffrage populaire. Le 2 janvier, il a fait arrêter pour « complot » l'ex-Premier ministre Hama Amadou. Le ministre de la Coopération Charles Josselin garde-t-il un faible pour le management IBM ?

Anjouan à l'humanitaire

Aux Comores, Paris continue de favoriser en sous-main la division de l'archipel, qui fait fantasmer et s'activer certains milieux de l'extrême-droite française. Le préfet de Mayotte, l'île « française », aide les deux îles dissidentes, Anjouan et Mohéli, via une « ONG », *Humanis*, vraiment très introduite : elle est représentée à Anjouan par le directeur de cabinet du leader séparatiste Abdallah Ibrahim, et à Mayotte, apparemment, par le responsable des Renseignements généraux ; elle est largement financée par la cellule d'urgence du Quai d'Orsay, surprenante héritière des mœurs foccartiennes.

Le président comorien Taki, qui ne laisse pas sa part aux chiens, apostrophe sans détour les lobbies françafricains « *qui tirent les ficelles de la crise comorienne* » : « *S'ils veulent utiliser Anjouan comme plaque tournante pour le blanchissement de l'argent sale, non ! Et je crois que c'est ce qu'ils veulent* » (*Jeune Afrique Économie*, 05/01/1998).

Barbouzes de conserve (suite)

L'incroyable escroquerie au faux conservateur alimentaire *Conserver 21* est encore plus corsée¹ que nous le suggérons (*Billets* n° 54). Outre les 80 millions de FF évaporés dans la société du même nom, elle touche à une énorme affaire de fausse monnaie. L'enquête judiciaire ne mêle pas seulement l'ex-directeur de la DST (Direction de la surveillance du territoire) Yves Bonnet, le chargé de missions spéciales Jean-Michel Beaudoin et le monteur d'affaires douteuses Bruce Allet, mais encore - sous la baguette de la juge Laurence Vichnievsky :

- Gérard Le Remp, un ex-gendarme de l'Élysée (encore !), créateur de PME exotiques avec la famille Mobutu ou dans l'immobilier djiboutien, et de sociétés « de sécurité » à destination de Madagascar, des Émirats, du Yémen,...
- l'ex-patron des gendarmes élyséens, Christian Prouteau ;
- un ancien chef du service Action de la DGSE, reconverti dans la fabrication de véhicules porte-chars, qui accompagne volontiers en Irak le lobbyiste pro-Saddam Yves Bonnet ;
- Donatien Ngnidze Koagne, un Camerounais qui résidait à Libreville, lié au gratin gabonais, suspecté jadis d'avoir initié un énorme trafic de faux CFA.

Devenu richissime, propriétaire de salles de jeux et président du club de football de Bafoussam, il avait été arrêté à Douala. On le relâcha « *faute de preuves* », malgré l'aveu détaillé du programme de faux-monnayage. Se croyant invulnérable, il poussa trop loin l'audace, jusqu'au Yémen où il fut emprisonné (*Nouvel Afrique-Asie*, 11/1993).

Les services français s'en sont vivement inquiétés. Une série de chefs d'État africains étaient chevillés financièrement à ce faiseur d'or - et peut-être quelques obligés parisiens. Le faux-monnayeur présumé disposait aussi d'un fichier clients... que la division internationale de la DST tenait apparemment à récupérer avant Interpol... Le Yémen demandait 3 millions de dollars de son prisonnier. Via *Conserver 21*, Allet et des comparses se sont beaucoup dépensés, et peut-être récompensés - éblouis par cette histoire d'escroquerie en miroir.

Selon Allet, qui juge plus sûr d'être bavard, l'affaire *Conserver* a encore permis à « *Beaudoin et Bonnet d'établir des contacts pour des opérations diplomatiques officieuses* » au Zaïre. On imagine...

1. Cf. Karl Laske, *Un conservateur bidon truffé de barbouzes*, in *Libération* du 19/01/1998.

Coopé... ronds

La réforme de la coopération tant promise a fait quelques petits tours, qui l'ont passablement retardée. Elle ne tourne plus exactement en rond, mais les deux points aveugles qui dirigent l'aide publique au développement, l'Élysée et Bercy, ont fait prévaloir leurs points de vues. Chirac a obtenu que « *rien ne se fasse au détriment de la priorité africaine* », c'est-à-dire la possibilité de prolonger le clientélisme actuel. Bercy se garde la Caisse française de développement (CFD), rebaptisée probablement Agence française de développement. Seule « victime », l'administration de la Coopération *stricto sensu*, qui serait intégrée progressivement à celle des Affaires étrangères (*Le Monde*, 10/01/1998).

Bref, service minimum. C'est pas encore demain la veille que les ronds de l'aide au développement seront mobilisés au service d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. Seul acquis : la disparition de la distinction champ-hors champ, entre l'ex-Empire français et le reste. Quarante ans après...

Bons points

* On a beaucoup hésité entre bon point et fausse note. La Grande-Bretagne, qui préside pour 6 mois l'Union européenne, voulait un « Code de bonne conduite » européen, plutôt exigeant, sur les exportations d'armements. La France, évidemment, n'en voulait pas, mais ça faisait mauvais genre. Les deux pays se sont accordés sur un projet fortement édulcoré... (*Libération*, 22/12/1997 & 19/1).

* À propos du Rwanda, la justice française se désembourberait-elle ? La Cour de cassation a ordonné le 6 janvier la reprise des poursuites contre l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, résidant en France et accusé de génocide. L'affaire avait été bloquée pour « *incompétence* ».

* Le président gambien Yahya Jammeh a offert sa médiation dans l'interminable guerre civile opposant l'armée sénégalaise aux indépendantistes casamançais, exacerbée depuis l'été 1997. Un médiateur africain, et même local, plutôt bien accueilli (*Afrique-Express*, 15/01/1998). Bon vent !

* La fin de la terrible guerre civile angolaise semblait impossible, elle n'est plus improbable. Progressivement coupé de ses soutiens internationaux, français notamment, Jonas Savimbi, leader du mouvement rebelle UNITA, semble enfin se résoudre à miser sur les avantages que lui octroie l'accord de paix - plutôt que d'entretenir la dissidence armée de ses fiefs diamantifères.

* Même la fin de la guerre civile somalienne semble se rapprocher, après l'accord signé le 22 décembre au Caire entre l'ensemble des factions. Rendez-vous le 15 février pour la Conférence nationale de réconciliation - si d'ici là de vilains ogres n'ont pas croqué l'espoir.

La paix peut arriver sur le continent africain, même si la France ne s'en mêle pas...

Fausse notes

* Ni Chirac, ni Jospin n'ont eu le courage (modeste) de recevoir le héros de la démocratie en Chine Wei Jingsheng, de passage à Paris. Ils y auraient gagné en prestige. Mais les groupes en train de négocier de gros contrats avec Pékin craignaient manifestement d'y perdre davantage. Une règle à calcul bien trompeuse.

* Récemment « réélu » en solo, le président mauritanien Maaouya Ould Tayah, ami de Jacques Chirac, n'aime pas du tout qu'on lui rappelle cette vérité constante : il y a des Noirs dans son pays, et des esclaves. Pour avoir évoqué le sort de ces derniers dans un interview à *France 3*, Boubacar Messaoud, président de l'association *SOS-Esclavage*, a été arrêté le 17 janvier avec 2 autres militants. (*Réseau national des Droits de l'homme-Mauritanie*. Fax : 04 75 65 72 08).

* Le dictateur nigérian Sani Abacha ne tarit plus d'éloges sur la relation franco-africaine, « profondément enracinée » dans un respect et un intérêt mutuels (*Afrique-Express*, 15/01/1998). Certes intérêts il y a, profondément enfouis. Et réciprocité, entre *happy few*. Mais il est des éloges moins funèbres que ceux de l'assassin de Ken Saro-Wiwa.

* Dans le roman hyperdocumenté *The Cobra Event* du journaliste américain Richard Preston, l'Institut Mérieux apparaît comme le fournisseur des chaînes de production de l'usine irakienne d'Al Manal, où fut produit un stock d'agent neurotoxique, le botulinum, capable d'anéantir la population mondiale.

* Couac. Notre « fausse note » visant Pierre Guidoni (n° 54) était plus fausse que prévu, par suite d'une erreur de date sur ses précédentes fonctions aux relations internationales du Parti socialiste. L'épithète « *cerbère des errements mitterrandiens* » est d'autant plus mal venue qu'il démissionna de ces fonctions par désaccord avec l'ancien Président.

(Achevé le 25/01/1998)

ILS ONT DIT

« Il est clair que la communauté internationale s'est interdit, par ses propres règles, l'accès aux victimes à l'intérieur des frontières d'un État reconnu. Le principe est indiscuté. Indiscuté jusqu'à quand ? [...]

[En 1991, ministre délégué aux Affaires étrangères], je proposais [que la France défende l'amendement suivant à la Charte des Nations unies] : "Les mesures de coercition prévues à l'article VII peuvent également être utilisées à l'encontre d'un État qui porte atteinte ou laisse porter atteinte à l'existence d'un peuple vivant sur son territoire". [...]

Le ministre des Affaires étrangères de l'époque [Roland Dumas] considéra qu'il n'était pas de l'intérêt de la France de mettre en œuvre une quelconque procédure de modification de la Charte au risque de renforcer le camp de ceux qui étaient prêts à mettre en cause notre siège de membre permanent au Conseil de sécurité. Aujourd'hui comme hier, l'argument me paraît faible ». (**Georges KIEJMAN**, *Le Monde*, 13/1).

« La Commission des droits de l'homme des Nations unies [...] peut agir [...] en instituant un rapporteur spécial sur l'Algérie. [...] L'information doit enfin remplacer la rumeur. Cette recherche de la vérité est un préalable à toute issue pacifique et durable du drame algérien. La revendication d'une commission internationale d'enquête n'est nullement source de confusion quant à la détermination des auteurs des massacres. Seul le refus des autorités d'accepter la vérification des faits est en réalité de nature à [...] jeter la suspicion ». (**Patrick BAUDOIN**, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, in *Libération* du 22/01/1998).

« Quant au chapitre des droits de l'homme, nous n'en avons pas parlé. Nous n'avons pas ce problème en Algérie ». (**Ahmed ATTAF**, ministre algérien des Affaires étrangères, le 20/01/1998, au terme de la visite de la troïka ministérielle de l'Union européenne).

Interview d'**Aldo AJELLO**, envoyé de l'Union européenne dans la région des Grands Lacs, *De Standaard* (12/01/1998) :

- « *Quelle est votre analyse de la situation de la violence dans la région des Grands Lacs ?* ».

- « [...] Les ex-FAR [*Forces armées rwandaises*] et les miliciens ont reçu le renfort des ex-FAZ [*Forces armées zaïroises*] et surtout de l'ancienne garde présidentielle de Mobutu et des troupes de l'Unita [*la rébellion angolaise*]. Cette grande armée désordonnée est un élément de déstabilisation permanente. [...] Nous constatons une augmentation d'actions militaires contre des villages isolés au Rwanda. Et nous constatons également une augmentation de la pression militaire au Burundi et en Ouganda. Est-ce un hasard ? Cela se peut. Mais, selon moi, il s'agit d'une action pour obliger Kagame et Museveni à ramener les troupes qu'ils ont envoyées au Congo [*ex-Zaire*] : une stratégie pour déstabiliser Kabila aussi bien que les autres [...] ».

- « *Quels sont, au Rwanda, les obstacles à l'avènement d'une solution ?* ».

- « Les blessures du génocide sont encore saignantes. [...] C'est une illusion dangereuse de penser que l'on peut résoudre ce problème uniquement par voie judiciaire. [...] On doit faire une différence franche et claire entre les cerveaux du génocide et les exécutants, qui peuvent même être considérées comme des victimes. On doit essayer d'isoler les responsables, et les punir. Pour les autres, on doit trouver une formule, du genre Commission de la vérité en Afrique du Sud. La fin de la culture de l'impunité doit coïncider avec la culture du pardon [...]. Il faut séparer les uns des autres les gros et les petits poissons [...]. Mais ceux qui doivent insister sur cette politique de dialogue doivent savoir que les génocidaires ne peuvent pas être recyclés. [...]

Il est illusoire d'appliquer une solution militaire à des problèmes politiques. C'est possible à court terme, mais pas à moyen et long termes ».

- « *Kagame s'en rend-il compte ?* ».

- « Kagame est l'un des leaders les plus modérés. Il possède une vision, mais il n'est pas tout puissant. Derrière lui se tient une sorte de *kitchen cabinet* [*cabinet de l'ombre*] dont nous ne connaissons ni les noms, ni les grades, mais ce sont des militaires. Il est l'homme fort à l'intérieur du gouvernement, mais ce n'est pas nécessairement le gouvernement qui décide sur tout. Mais selon moi, Kagame sait très bien que le choix se trouve entre travailler à la réconciliation et au partage du pouvoir, ou l'échec ».

- « *L'indifférence de la communauté internationale est frappante* ».

- « Il ne s'agit pas, selon moi, d'indifférence. La communauté internationale ne veut pas s'en mêler parce que ça coûte de l'argent et que ça exige de [prendre] des risques. Le fait qu'on a toléré pendant deux ans qu'une armée et des miliciens impliqués dans un génocide s'abritent dans des camps de réfugiés à la frontière du Rwanda constituait une folie. Mais aucun gouvernement européen ni les États-Unis ne pouvaient accepter qu'un soldat trouve la mort dans une telle opération. Kagame les a prévenus : ou vous résolvez ça, ou je le fais. En effet, tôt ou tard, ils auraient essayé d'envahir son pays. La communauté internationale passe à l'action seulement quand la pression est tellement grande qu'on ne peut faire autrement. Quand elle peut tourner les yeux ailleurs, elle le fait généralement ».

- « *Que devrait faire l'Union européenne ?* ».

- « Nous devons essayer d'aligner nos points de vue et surtout ne pas nous lancer dans les questions comme francophonie contre anglophonie. Nous devons plutôt essayer, en tant qu'Européens, de définir notre position, de l'accorder avec les Américains et d'envoyer un message clair. [...] Autrement, les gouvernements jouent l'un contre l'autre, un jeu d'ailleurs qu'ils maîtrisent parfaitement ».

« J'ai beaucoup de mal, aujourd'hui, à être accusateur, même pour celui qui a participé au génocide où sont morts les miens. Mais nous, descendants, nous sommes là en tant que survivants. Nous sommes entre la vie et la mort sociale [...] comme un arbre foudroyé où la sève a encore du mal à circuler. [...] Si je souhaite la sanction contre l'accusé, c'est parce que la sanction est humanisante ». (**Maurice-David MATISSON**, témoignage au procès de Maurice Papon, cité par *Libération*, 22/12/1997).

[*On ne saurait mieux dire pourquoi nous désirons que justice soit rendue : l'impunité instituée est une entrave à l'humanisation, du coupable comme de la victime*].

« La raison d'État [*française, hostile au Tribunal pénal international (TPI) ad hoc pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda*] doit s'effacer devant les victimes. Nous ne pouvons pas refuser aux Bosniaques, aux Croates et aux Africains ce que nous permettons, en France, aux victimes de l'antisémitisme de Vichy.

Mais il est à craindre que la raison première de ce refus ne soit nationale. Car, tout ce que les diplomates et les militaires ont effectué en ex-Yougoslavie et au Rwanda l'a été sur instructions expresses des autorités de l'État français. En pratiquant une demi-collaboration avec le TPI, celles-ci chercheraient à cacher leurs instructions et leurs mobiles. Pour cela, elles tireraient parti de la discipline et du devoir de réserve auxquels est soumise notre défense. Ce qui serait déjà peu honorable devient révoltant lorsque de graves allégations - celles d'être demeurés passifs devant le nettoyage ethnique - sont formulées contre des agents de l'État qui ne peuvent répondre et que les donneurs d'ordre se taisent et ne les défendent pas ». (**Georges-Marie CHENU**, diplomate, in *La Croix*, 13/01/1998).

« En tant que Parlement, en tant qu'opposition, en tant que politiciens individuels, nous aurions dû être plus attentifs, demander plus d'informations, être plus concernés par ce qui se passait au cœur de l'Afrique. Nous ne l'avons pas fait. Je ne l'ai pas fait. Et pour cela, nous portons, je porte, une part de responsabilité ». (**Guy VERHOFSTADT**, président du groupe parlementaire VLD, intervention du 17/12/1997 au Sénat belge après la publication du rapport de la commission Rwanda. Citée par *Le Soir*, Bruxelles, 18/12/1997).

[*Les parlementaires français sont naturellement exonérés d'une telle responsabilité*].

« Les pays qui abritent des Rwandais suspectés de participation au génocide seront jugés par l'histoire, et par leur conscience ». (**Paul KAGAME**, vice-Président du Rwanda. Interview au *Soir*, 20/01/1998).

[*Faut-il le rappeler, la France s'est mise dans ce mauvais cas*].

À FLEUR DE PRESSE

Le Canard enchaîné, *Paris malade de son complexe algérien*, 07/01/1998 (Claude ANGELI) : « [*Les*] divers experts du Quai d'Orsay et de la Direction des affaires stratégiques du ministère de la Défense [...] ont souvent évoqué, avec la discrétion requise, le risque qu'une nouvelle vague d'attentats n'ait pas pour seuls auteurs les fanatiques des GIA, mais la "*manipulation*" d'un de leurs commandos par un clan des services algériens.

Chevènement n'a pas de ces états d'âme. Son hostilité compréhensible à l'intégrisme le conduit à prôner, faute de mieux, un soutien sans réserve aux militaires algériens. Le service de renseignement placé sous sa responsabilité, la DST, qui entretient de bons rapports avec la Sécurité militaire algérienne, n'a d'ailleurs aucune envie de le contredire.

En revanche, la DGSE ne partage pas les inclinations de ses collègues de la DST. "*Nous avons de réels soupçons sur l'origine de certains massacres*", ont fait savoir à l'Élysée et au gouvernement les analystes de la DGSE. Lesquels insistent souvent sur "*l'une des raisons de la lutte des clans militaires : à savoir le partage de la rente pétrolière et des revenus considérables qu'ils en tirent et investissent à l'étranger*" ».

Le Soir, *La violence, pain quotidien des Rwandais*, 27/12/1997 (Colette BRAECKMAN) : « Dans la région de Ruhengeri, d'où le président Habyarimana et sa famille étaient originaires, [...] l'armée rwandaise se considère [...] dans une zone étrangère, sinon hostile. Les assaillants disposent de nombreux relais locaux : ils peuvent s'abriter auprès de membres de leur famille, faire jouer une solidarité quasi obligatoire. Mais il leur arrive aussi, bien souvent, de menacer, ou d'exécuter les villageois qui refusent de les héberger ou de les nourrir.

Dans ce contexte, les militaires éprouvent de plus en plus de difficultés à faire le tri entre ceux qui apparaissent comme de simples paysans durant la journée et qui se livrent la nuit à des opérations terroristes. Le Nord-Ouest étant pratiquement interdit aux observateurs étrangers, l'armée, en l'absence de témoins indépendants, se livre alors à des opérations de répression indiscriminée à l'encontre de la population.

À Bukavu [de l'autre côté de la frontière congolaise], des témoins indépendants affirment avoir vu des Interahamwe, par centaines, se préparer à s'infiltrer au Rwanda ».

Nations solidaires, Affamer pour régner, 4^e trim. 1997 (Sylvie BRUNEL) : « Si les famines des temps anciens [...] avaient pour but d'éliminer l'ennemi, - une tactique qui est d'ailleurs toujours d'actualité, au Soudan par exemple - c'est aujourd'hui leurs propres populations que les chefs de guerre prennent en otage pour mieux parvenir à leurs fins. Privés, après l'effondrement du rideau de fer, de la rente financière que leur procuraient leur situation géostratégique et l'appui de l'une ou l'autre grandes puissances, de nombreux mouvements ont dû rechercher ailleurs les moyens de continuer à contrôler des territoires ou à satisfaire leurs visées expansionnistes.

Si l'explosion des narco-trafics ou la mise en coupe réglée de certaines régions minières témoignent de cette recherche de financements de substitution, la création de famines en est l'aboutissement le plus cynique ; elle permet à la fois de piller les biens de certaines populations tout en les plaçant dans un état de dénutrition tel qu'il suscite la compassion internationale et l'arrivée de l'aide humanitaire. Il s'agit alors de la détourner le plus efficacement possible. Autre bénéfice : obtenir une visibilité internationale inespérée en devenant l'interlocuteur obligé des bailleurs de fonds, premier pas vers la reconnaissance diplomatique donc vers une nouvelle légitimité ».

LIRE

Réseau Voltaire pour la Liberté d'expression, *Elf*, Note d'information n° 150, 8 p.

Comme en chacune de ces brèves notes hebdomadaires, on trouvera dans ce n° consacré à Elf une série d'informations et documents plutôt pimentés. Leur rapprochement donne à penser. Par exemple sur l'indépendance d'un pays comme le Congo-Brazzaville.

Vous appréciez "*Billets*" et approuvez ses objectifs ?

Vous pouvez l'aider en :

- vous **abonnant** :

France : 80 F ; soutien : 100 F ;

Étranger : 100 F ;

- le **diffusant** dans votre entourage concerné (qui ne l'est pas ?) par tout moyen qui vous conviendra ;

- envoyant à *Survie* toute **information** pertinente, de préférence peu connue, sur la politique franco-africaine et l'utilisation de l'aide au développement.

SURVIE, 57 AVENUE DU MAINE, 75014-PARIS - TEL.: (0)1 43 27 03 25 ; FAX: (0)1 43 20 55 58 - IMPRIME PAR NOS SOINS - COMMISSION PARITAIRE N°
76019 DEPOT LEGAL : FEVRIER 1998 - ISSN 1155-1666 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE - ABONNEMENT : 80 F
(ÉTRANGER : 100 F)